

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 2009-1642 du 24 décembre 2009 portant création de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris), notamment l'article 5 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris) :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

- le préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de la Loire Atlantique, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- le recteur de l'académie de Nantes, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

- le directeur général de l'alimentation, ou son représentant ;

- la directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- Mme Anne BEAUVAL, directrice déléguée de l'institut Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire ;

- M. Eric BLANCHARD, président de Ligeriaa et de Cap Aliment ;

- Mme Muriel CAMBON, membre du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;
- M. Nicolas ETERRADOSSI, vétérinaire, directeur du laboratoire Ploufragan - Plouzané – Niort de l'ANSES ;
- Mme Virginie FERRE, directrice de l'UFR des sciences biologiques et pharmaceutiques de l'université de Nantes ;
- M. Yves de la FOUCHARDIERE directeur général de la Coopérative les Fermiers de Loué (CAFEL) ;
- Mme Stéphanie MATHIOTE-BABIN, directrice conseil interne du groupement des Mousquetaires, ancienne élève d'Oniris (ENITIAA).

Article 2

La directrice générale de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 12 FEV. 2021

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL